

Concours d'idées pour l'Avenue du Peuple Belge à LILLE

Une coulée verte habitée



Equipe : AMSTERDAM

Le 15 Janvier 2016

DEGONVILLE Agathe

Urbaniste – Aménageur
Master Aménagement et Développement
des Territoires – spécialité RESAD –
Réseaux
Diplômée de l'Institut d'Aménagement Et
d'Urbanisme de Lille – Parcours
professionnel ENVAR en 2013

Mail : degonville.agathe@gmail.com

Tél : 06/89/52/72/80

Ville : Sin-Le-Noble

Conseillère Mobilité – Syndicat
Mixte des Transports du Douaisis

DEWITTE Justine

Architecte - Paysagiste
Master en Architecture
Diplômée de l'Université Catholique de
Louvain (UCL, St Luc) en 2013
Diplômée de la formation « Conception du
jardin dans le paysage » de l'ENSP de
Versailles en 2015

Mail : dewitte.justine@orange.fr

Tél : 06/07/01/78/61

Ville : Paris

Paysagiste – Mugo Paysage

HAUSPIE Julie

Urbaniste – Aménageur
Master Aménagement et Développement des
Territoires – spécialité ECODEV –
conception de projets en écodéveloppement
Diplômée de l'Institut d'Aménagement Et
d'Urbanisme de Lille – Parcours
professionnel ENVAR en 2013

Mail : julie.hauspie@hotmail.fr

Tél : 06/85/38/33/51

Ville : Arnèke

Ingénieur environnement - Assystem

DIAGNOSTIC ET ENJEUX

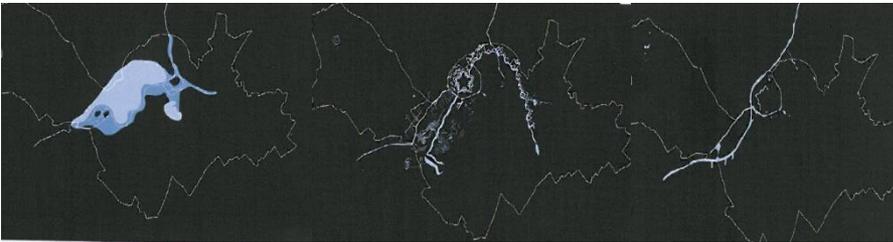
Avant d'aborder la programmation que nous allons proposer, il était important d'aborder quelques éléments de contexte pour mieux comprendre les enjeux qui se dégagent sur l'avenue du peuple belge. Ces éléments de contexte proviennent de diverses sources de recherche et sont notamment inspirés du diagnostic élaboré par axe culture, du débat du 12 novembre et des recherches effectuées par nos soins.

ELEMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

L'avenue du Peuple Belge se situe dans le Vieux-Lille, le quartier le plus ancien de Lille. Elle représente une certaine emprise au sein de ce quartier historique, qui représente aujourd'hui une image touristique et rayonnante de la Métropole Lilloise. Cependant, il apparaît flagrant que cet axe ne correspond qu'à un passage, une porte d'entrée de la ville où l'on ne prend pas le temps de s'arrêter.

ENJEU : UNE AVENUE DÉLAISSÉE AU SEIN D'UN QUARTIER DYNAMIQUE

Lille fût longtemps appelé Lisle, en lien avec son passé fluvial. Comme le montre les images ci-dessous, la Deûle a conditionné puis a été dominée par la ville de Lille avant d'être finalement rejetée hors de ces murs.



Source : issues de Leroy H, avril 2010, Lille à fleur d'eau, Lille Durable, p47

Cette présence passée de l'eau est encore visible actuellement par certains noms de rues du Vieux Lille : rue des bateliers, rue du béguinage, rue du cirque, etc.



Source : issues de Leroy H, avril 2010, Lille à fleur d'eau, Lille Durable, p47



L'avenue du Peuple Belge témoigne également de cette relation passée de la ville à sa voie d'eau. La carte ci-dessus, issue de l'état-major de 1850 montre bien l'existence de cette voie d'eau dans le quartier du Vieux-Lille. On peut également remarquer que la voie d'eau était présente sur une partie de l'avenue du Peuple Belge. Il s'agit du canal de la Basse-Deûle, qui alimentait la ville par l'acheminement de marchandises jusqu'à la Halle aux sucres. Il fût comblé en 1933. Les vestiges des berges sont encore visibles au niveau du bâtiment de l'IAE.

ENJEU : UN PASSÉ FLUVIAL ENCORE MARQUÉ AUJOURD'HUI

Les photos suivantes illustrent l'évolution des emprises routières, conséquences du développement de l'automobile durant les années 1960. L'avenue du Peuple Belge, après avoir été une porte d'entrée de la ville par le biais de la voie d'eau, devient une entrée de la ville pour les automobilistes.



L'automobile prend une forte emprise sur cet axe, notamment par la présence de 4 voies à certains endroits, et par le stationnement, visible au sud de l'avenue et le long de ces rues.

Source : <http://geo.lillemetropole.fr/geoportail/flash/>

Au niveau de la desserte en transport en commun, l'avenue du Peuple Belge n'est pas desservie par de grandes lignes structurantes telles que la ligne 1 de métro ou par le tramway. Les arrêts les plus proches sont Rihour et la gare Lille Flandre sur la ligne 1 qui se situent à un quart d'heure de marche. Cependant 4 lignes de bus desservent l'avenue, la connectant directement à la gare Lille Flandre.

A noter la présence de 2 stations V'Lille, vélos en libre services, de 15 bornes chacune. Lors du débat du 12 novembre, une habitante a exprimé le fait qu'il existait un certain risque pour les cyclistes qui s'engagent sur l'avenue, dû notamment au revêtement de la route et au sens de circulation. Aussi, lorsque l'on observe le plan cyclable de la ville de Lille, il n'y a pas d'aménagement cyclable aux abords de l'avenue.

ENJEU : LA PLACE DE LA VOITURE, DU PIETON, DU CYCLISTE : QUELLES SOLUTIONS?

L'avenue du peuple belge reste un témoin de l'histoire architecturale par la présence d'une multitude de bâtiments historiques :

- L'hospice comtesse
- L'hospice général : l'actuel IAE
- Le palais de justice
- Le conservatoire de musique
- La halle aux sucres
- La proximité de la cathédrale de la Treille

ENJEU : UNE ARCHITECTURE HÉTÉROCLITE À VALORISER... MAIS QUI TOURNE LE DOS À L'AVENUE. DEMENAGEMENT DU PALAIS DE JUSTICE

L'avenue du peuple belge est une partie intégrante du Vieux-Lille notamment en termes de diversités démographiques. En effet, cette avenue est fortement représentée par les jeunes ayant entre 15 à 44 ans. A moindre mesure, la catégorie d'âge dès 45 – 59 ans est également présente dans l'avenue du Peuple Belge. Au niveau de la répartition de sexe, il y a légèrement plus de femmes (52%) que d'hommes (48%). Pour la plupart des habitants de l'avenue se sont des personnes actives, soient étudiantes ou salariés.

En termes de logement, l'avenue est composée de 93% d'appartements et de 6% de maisons. Ces logements sont majoritairement des résidences principales. Dans cette avenue seulement 21% sont des propriétaires. La part des locataires (76%) est donc prépondérante dans ce quartier. De plus, au niveau de la taille des logements, ce sont principalement des logements ayant une surface inférieure à 100m².

Au niveau de la mixité sociale, elle est bien présente au sein de l'avenue. La partie sud de l'avenue, qui est très fréquentée par les touristes, est plus prisée avec des habitations plus spacieuses et plus chères que dans la partie nord de l'avenue où les habitations sont plus des immeubles des années 1960. Cette partie de l'avenue fait aujourd'hui l'objet d'un contrat de ville, comme nous le voyons sur la carte ci-dessous. Le contrat de Ville constitue le cadre par lequel l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires, s'engagent à mettre en œuvre, dans la partie nord de l'avenue, des politiques territorialisées de développement solidaire et de renouvellement urbain.

ENJEU : UNE AVENUE DIVISEE SOCIALEMENT



Source : <http://geo.lillemetropole.fr/geoportail/flash/>

D'un point de vue économique de l'avenue, il y a un clivage entre le Nord et le Sud. En effet, le Sud bénéficie de la proximité du centre de Lille et surtout des quartiers les plus fréquentés du Vieux-Lille. Les lillois, les étudiants ou bien encore les touristes n'hésitent pas à fréquenter les différents bars et restaurants et profiter de la vue sur les principales bâtisses patrimoniales de cette avenue. Entre autre, la présence du palais de justice et de l'IAE attire des travailleurs et des étudiants qui vont également faire vivre cette économie en consommant sur place lors de leurs pauses déjeunés.



DIAGNOSTIC ET ENJEUX

A contrario, la partie Nord de l'avenue est plus résidentielle et dortoir. Néanmoins, quelques activités économiques inégales persistent notamment la nuit. Des commerces de proximité (boulangerie, boucherie,...) se trouvent dans les rues perpendiculaires à l'avenue.

A noter tout de même, qu'une nouvelle activité économique, le club privée « les folies » a fait son apparition en Septembre. Cette activité permet d'attirer des personnes entre 30 et 40 ans pour des soirées dansantes animées mais est actuellement convoitée par plusieurs plaintes des riverains, principalement à cause des nuisances sonores.

ENJEU : UNE ECONOMIE UNIQUE, TROP FRAGILE ET INEGALEMENT REPARTIE



DETERMINATION DES PRINCIPAUX ENJEUX

Ces différents éléments de contexte nous ont permis de dégager plusieurs enjeux auxquels la programmation devra répondre :

❖ Circulation et Mobilité : actuellement une forte emprise de la voiture est constatée sur l'avenue. De plus le débat a montré une faible part de la mobilité douce sur cette avenue.



La photo ci-dessus illustre la place prise par la chaussée, notamment au niveau de l'accès du Pont Neuf et au niveau de l'IAE. Adoucir certains axes en limitant la place de la chaussée permettrait de favoriser le développement de forme de mobilité plus douces et d'espaces accessibles au piéton.

Sens de circulation et emprise de la voirie et de la voiture dans le Vieux-Lille



Il va être important de repenser au sens de la circulation dans un premier temps. Comme le montre la carte ci-dessus, le sens de circulation fait une boucle :

- On entre par le périphérique au nord de l'avenue ou par la rue des bateliers ;
- On descend le long de la Halle aux sucres, puis du palais de justice, en effectuant une boucle au sud, cherchant une place de stationnement ou en tournant place Louise de Bettignies pour rejoindre le centre-ville
- On remonte de l'autre côté de l'avenue pour sortir du vieux Lille soit au niveau du Pont Neuf, soit au nord du périphérique nord.

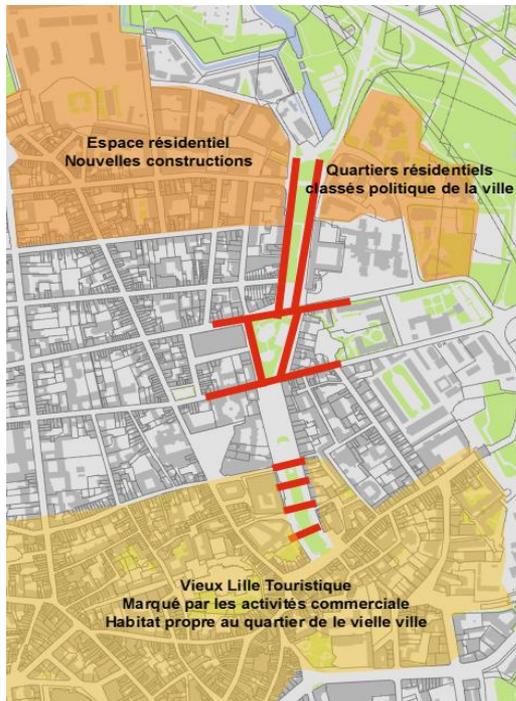
Repenser cette circulation en la contraignant permettra également de limiter les activités de prostitution qui font la réputation de ce secteur.

❖ Sectorisation des espaces et enclavement : cette sectorisation des espaces est liée à la place de la chaussée et de son stationnement. Cette forte emprise de ce stationnement pourrait traduire comme fonction principale de l'avenue d'être un grand parking pour les visiteurs du Vieux-Lille.

Les axes de circulation forment des effets de coupures entre le Nord et le Sud de l'avenue, créant ainsi des secteurs :

- Le nord est résidentiel
- Le centre correspond à une porte d'entrée ou de sortie pour les visiteurs du vieux Lille via l'accès du Pont Neuf
- Le sud profite du rayonnement du Vieux-Lille et du rôle du palais de justice.
- Le tout étant quadrillé par de petite parcelle n'ayant pas réellement de fonction, à part pour le stationnement.
- De plus les espaces boisés restent fermés

Les effets de coupures sur l'avenue



L'enjeu ici est de créer une continuité traversant du Nord au Sud de l'avenue. Mais également d'Ouest en Est.

❖ Manques d'usage : l'avenue du Peuple Belge est un lieu où il y a un sacré manque d'usage de l'espace public. En effet, cet espace est très peu utilisé aussi bien par la collectivité que par les citoyens pour mettre en valeur les éléments importants et remarquables de l'avenue. Au Sud de l'avenue, à part l'activité économique marchande qui permet de garder un certain dynamisme de l'espace public en offrant aux visiteurs une vue agréable sur les bâtiments patrimoniaux, aucun usage n'est fait pour développer de nouvelles activités autour de cette richesse architecturale. Quant au Sud, quelques habitants s'approprient l'espace pour se retrouver au terrain de baskets et aux jeux pour enfants à certaines heures de la journée. Puis à d'autres moments de la journée, il est utilisé pour quelques activités inégales, ne donnant donc pas envie aux habitants de se l'approprier. Tous ces usages sont spécifiques à une catégorie d'âges et une catégorie sociale et ne correspondent donc pas à tous les habitants de l'avenue.

L'enjeu est de réaliser un important travail sur l'appropriation de l'espace public et ses usages par les habitants, en proposant un aménagement qui répond à leur demande et qui renforce les liens et la mixité sociale de cette avenue.



DIAGNOSTIC ET ENJEUX

❖ Espaces verts / environnement : au sein de cette avenue, la place de la voiture et du stationnement est prédominante, laissant quelques espaces et bandes enherbées aux habitants, comme nous le montre la carte « place des espaces verts sur l'avenue » et les photos ci-dessous. La présence importante de ces infrastructures entraîne des coupures entre les espaces enherbés, ne laissant pas de continuité avec la trame verte et bleue de la métropole, créent un sentiment d'insécurité et n'attirent en aucun cas les habitants pour venir se poser, se détendre, échanger dans un cadre verdoyant, calme et agréable.



L'enjeu ici est d'amener la nature sur l'avenue, de créer une continuité des espaces verts du sud vers le nord et minimiser la place des infrastructures routières, de s'inscrire dans la trame verte et bleue de la métropole grâce aux développements de corridor biologique et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants (santé, cadre de vie, lutte contre les nuisances,...). De manière générale, faire de cette avenue un nouveau cœur de nature de la métropole lilloise.

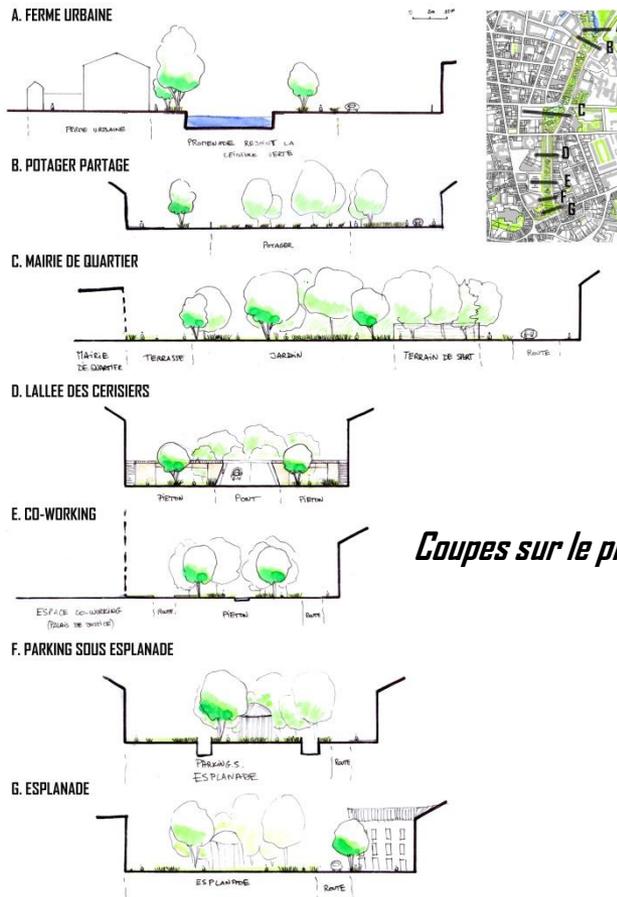
La place des espaces verts dans l'avenue



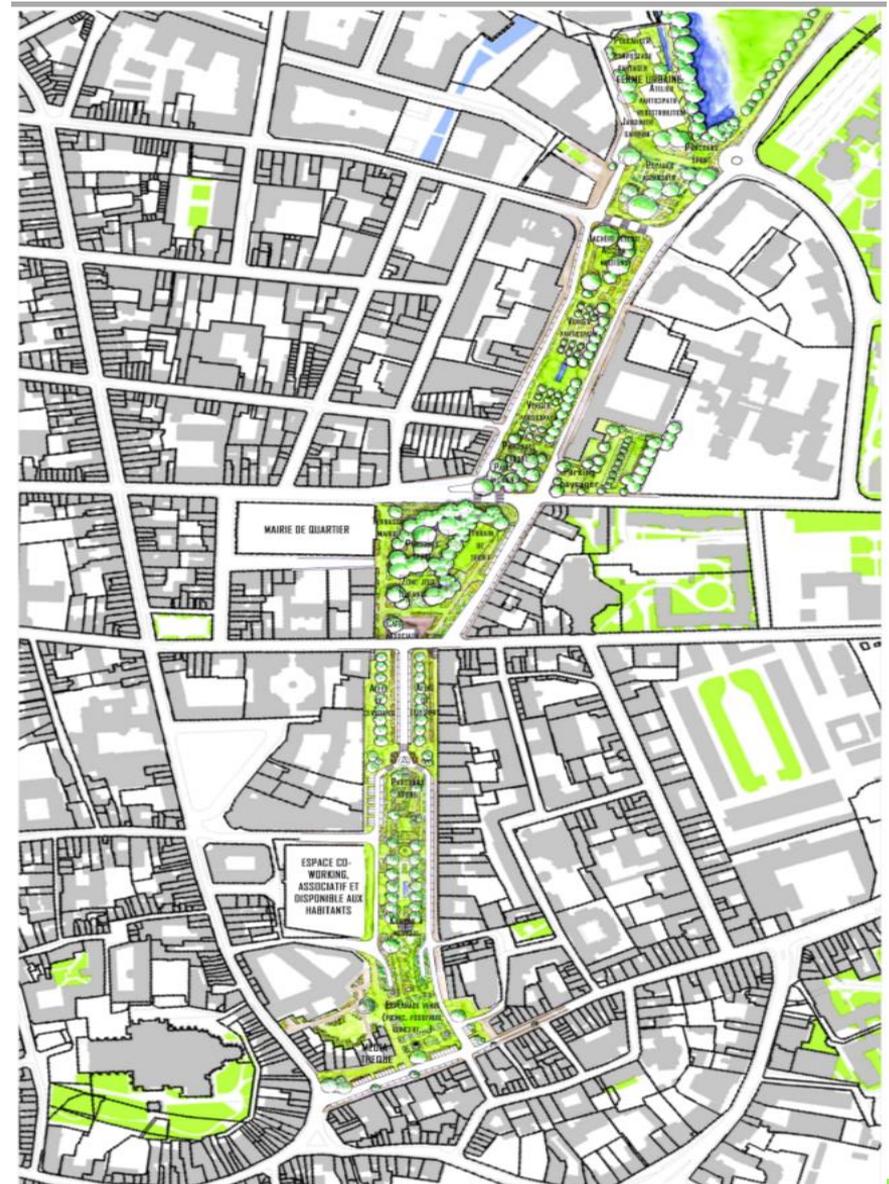
Après avoir réalisé un diagnostic et identifié les principaux enjeux, qui nous paraissent essentiel pour l'avenue, nous avons décidé de proposer un projet qui se divise en 3 programmes. Ces programmes sont aussi bien indépendants que complémentaires et placent l'habitant au cœur de la régénération et restructuration de l'avenue du Peuple Belge.

Pour le projet, nous avons définis des grands thèmes qui nous ont permis de proposer des aménagements correspondants. Ces thèmes sont la culture, le patrimoine et le développement économique, le retour de la nature en ville, l'amélioration des conditions de vie des habitants (santé, pollution, cadre de vie,...), la solidarité et la mixité sociale. Bien que nous ayons souligné le passé lié à la voie d'eau sur l'avenue, nous avons fait le choix de faire quelques rappels de façon ponctuelle.

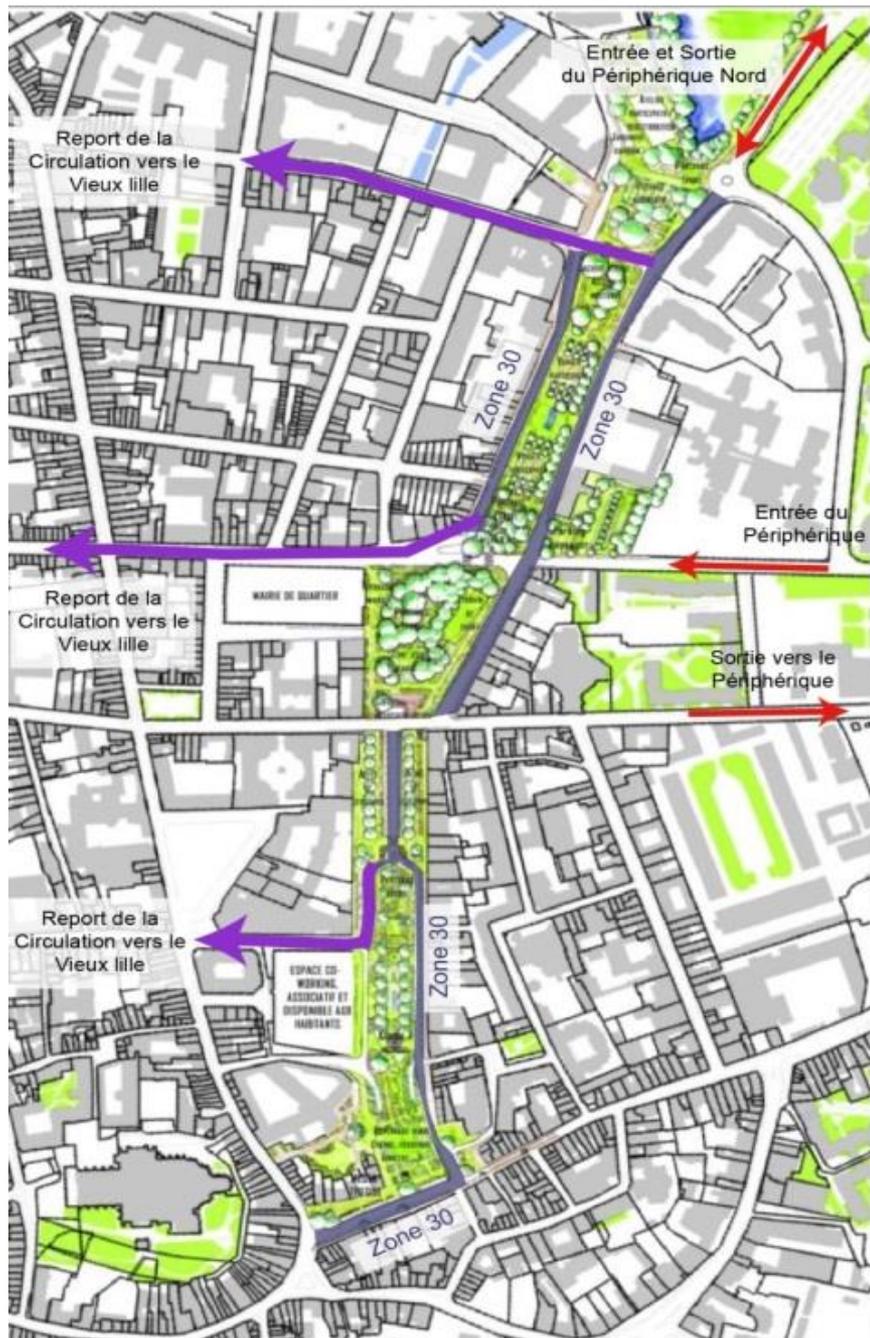
Au travers de la programmation, nous vous ferons découvrir l'ensemble de nos idées et aménagements que nous proposons pour faire de l'avenue du Peuple Belge, une vitrine de la métropole lilloise.



Coupes sur le programme



Carte générale du programme



PROGRAMMATION

LA CIRCULATION, UN ÉLÉMENT À ANTICIPER EN AMONT DE NOTRE PROGRAMMATION

Le sens de circulation sur l'avenue et la place de la voiture constituaient la principale problématique avant d'amorcer les premières esquisses de la programmation. Le choix a donc été fait de la repenser entièrement, afin de pouvoir imaginer l'ensemble du projet dans sa globalité.

Les deux entrées du périphérique Nord et Est ont été conservées. En effet, l'avenue reste toutefois un quartier résidentiel mais également une porte d'entrée au reste de la métropole qu'il est préférable de maintenir et de valoriser.

Lors du petit diagnostic, il a été constaté que l'avenue formait une sorte de boucle pour les automobilistes où il est possible de se stationner. L'idée ici est d'éliminer ce cheminement. Un report de flux vers l'Ouest du Vieux Lille s'est donc naturellement imposé.

Les axes conservés le long de l'avenue sont « adoucis » grâce à la mise en place de zone 30. Actuellement, ces axes ne sont pas sécurisants pour les piétons et cyclistes qui vont avoir pour rôle de reconquérir cet espace.

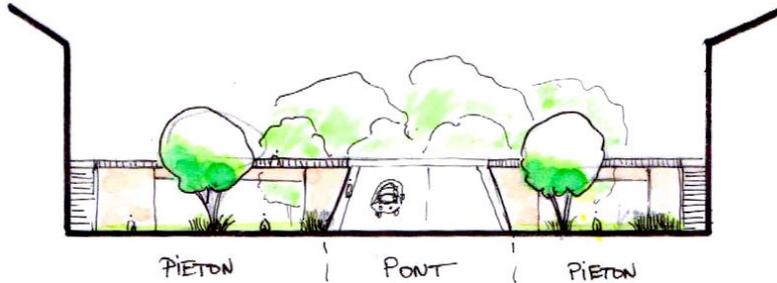
PROGRAMMATION

Le Pont Neuf a été le cœur de nos réflexions au niveau de la circulation. Quatre voies dédiées à la voiture, cela fait peut-être un peu trop. Cet élément central de l'avenue, qui constitue une forme de rupture physique entre le Nord et le Sud de la zone d'étude est repensée de la façon suivante :

Les accès sous le pont sont fermés à la voiture et sont aménagés de façon à répondre au programme 2, favorisant ainsi une ouverture vers l'autre partie de l'avenue.

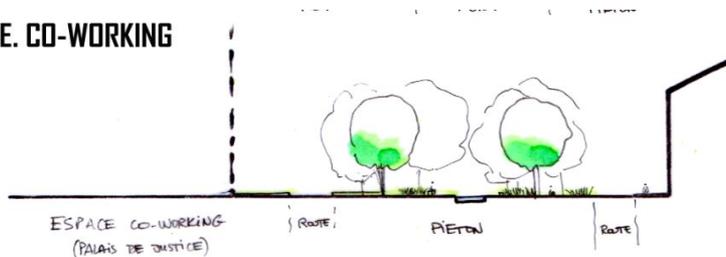
La montée du pont reste malgré tout maintenue pour les voitures qui entrent et sortent de la partie Sud du projet.

Coupe du Pont Neuf vers le Nord



Au niveau du Palais de Justice, il a été décidé de remplacer la chaussée par une zone de mobilité douce. Sur le terre-plein central est créé un espace, appelé « esplanade verte » dédié aux flâneries piétonnes.

E. CO-WORKING



Le parking souterrain est maintenu. Son utilité et son coût de démolition nous ont plutôt convaincue de le conserver. Les panneaux publicitaires aux abords seront supprimés.



Aménagement de la voirie du programme n°1

PROGRAMME N°1 : PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Cette partie du site d'étude est pour l'heure actuelle un espace économique de l'avenue, liée à la fréquentation des lieux de restauration et à la proximité des commerces. En retirant la place de la voiture, il a été décidé de rendre cet espace aux piétons et d'implanter de nouvelles fonctions à la fois culturelle et liées à l'emploi.

❖ L'esplanade verte

Cet endroit est le début du programme d'aménagement de l'avenue du Peuple Belge. En effet, c'est le début du parcours pédestre qui s'étend le long de l'avenue. L'esplanade verte correspond à un lieu de détente ouverte au public offrant une vue splendide sur les bâtiments patrimoniaux.



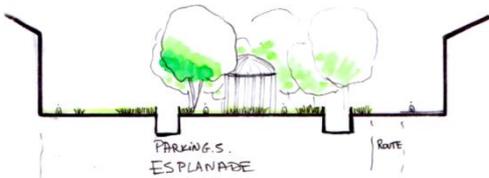
EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE - UNE PROMENADE ARBORÉE ENTRE LES MASSIFS

❖ *Le Kiosque Musical*

Ce genre d'aménagement est une construction ouverte pour le divertissement. Il se situe en général dans un espace central d'un parc. Il revient au gout du jour actuellement et il est observable notamment au sein de la commune de Wambrechies (59).

Faisant échos aux différentes manifestations de la Métropole Lilloise, notamment lors des événements de Lille 3000, le kiosque de l'avenue du Peuple Belge a pour fonction d'accueillir les spectacles d'artistes et les concerts de musiciens en plein air, en journée ou en nocturne.

Coupe du Kiosque



Kiosque du Square d'Anvers à Paris

❖ *Le Palais de Justice : un espace dédié au coworking et aux associations locales*

Avec l'opportunité du déménagement du Palais de Justice, estimé à 2020 selon la presse locale, nous proposons d'investir ces locaux pour les transformer en espace consacrée aux associations locales, aux centres sociaux sur les 3 premiers étages, puis de « Coworking » aux étages supérieurs.

Ce bâtiment sera donc recyclé pour des fonctions qui conjuguent à la fois solidarité et emploi. Le tribunal actuel s'étend sur 27000 m², des travaux de mises aux normes sont à envisager .

- **Solidarité** : un projet réellement réussi passera par une vraie appropriation des nouveaux aménagements par les habitants. On peut imaginer des animations pour les scolaires dans le cadre des temps d'activités périscolaires ou pour des mini-forums organisés par la ville.

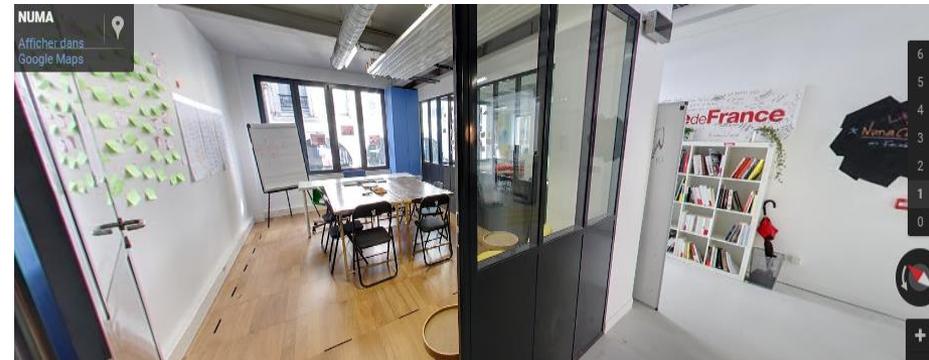
- **Emploi** : Le contexte actuel nous a amené à nous interroger sur la politique d'accès à l'emploi. Les espaces de coworking, permettront de jeunes start'up, spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication, de s'implanter dans le centre de Lille pour se développer, et d'amener de jeunes cadres à fréquenter ces abords.

Zoom sur le principe de coworking :

Il s'agit d'un tiers-lieu sur une plateforme. On y retrouve toute l'installation habituelle des bureaux d'entreprise : des postes de travail, une cafétéria, des salles de réunion... cependant ces équipements sont à destination de personnes qui travaillent habituellement chez elles.

Le poste de travail est loué à la journée ou pour une période plus longue, selon les centres. De tels lieux peuvent être aménagés par les municipalités, dans le cadre où la ville essaye d'attirer les télétravailleurs.

Exemple d'espace de coworking, Numa à Paris



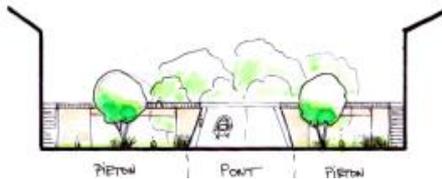
PROGRAMME N°2 : LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE

Suite à la mise en valeur et au développement économique au sud de l'avenue du Peuple Belge, nous proposons en continuité de ce premier programme, de développer un projet autour du thème de la culture et de faire de l'avenue, un lieu d'exposition lors des grands événements culturels de la métropole lilloise, tel que Lille 3000 par exemple.

❖ L'allée des cerisiers

Ces deux allées, qui mènent à la suite de la promenade verte et qui passent sous le Pont-Neuf, sont aménagées par un alignement d'arbres accompagné par des massifs de vivaces. Les prunus (cerisiers) une fois en fleurs au début du printemps offriront une ambiance et un spectacle particulier, ainsi qu'en automne lors de la coloration et la tombée des feuilles égayant ainsi le parcours du promeneur. Ces deux allées donneront aussi accès au Pont-Neuf.

D. L'ALLEE DES CERISIERS



❖ Le Pont-Neuf

Au niveau du Pont-Neuf, en-dessous du pont, à la place des anciennes voies de circulations, nous proposons de faire, des passages piétons avec des galeries vitrées qui accueilleront des expositions temporaires d'œuvres d'art. Ces expositions d'œuvres d'art pourront aussi bien accueillir de grands artistes que des expositions de groupes d'artistes locaux, régionaux, d'associations, d'intermittents...

Le développement de ces galeries d'art va permettre de donner une nouvelle fonction au Pont-Neuf et faire de ce pont, un élément intègre du paysage, en étant référencé comme un passage culturel. La mise en place de ce passage culturel permettra de faire oublier l'image négative du pont qui est perçu comme un élément de coupure de l'avenue.

❖ Le café associatif

Le Pont-Neuf sera prolongé pour créer un café associatif avec une terrasse. Ce café servira de lieu de rencontre aussi bien pour les associations, pour des soirées débats, des cafés citoyens et tout autre projet que les associations et habitants pourront proposer. Il est important de faire de ce café un vrai lieu de vie, d'échange, de rencontres aussi bien pour les habitants que pour les touristes.

De plus, ce café servira de lieu de repère du projet de l'avenue du Peuple Belge. Les habitants et les personnes extérieures intéressés par les diverses animations prévues sur l'avenue pourront venir chercher des informations, les programmations des expositions, des concerts au sein de ce café.



❖ L'esplanade

Le café associatif donnera accès à une grande esplanade où nous allons retrouver un vrai lieu de vie pour les habitants et notamment pour les enfants, les jeunes et les sportifs.

- Aire de jeux

Nous souhaitons conserver et améliorer l'aire de jeux actuelle, en proposant une diversité de jeux pour les enfants mais également pour les enfants à mobilité réduite. Ces jeux seront essentiellement des jeux écologiques.



PROGRAMME N°3 : RETOUR DE LA NATURE EN VILLE

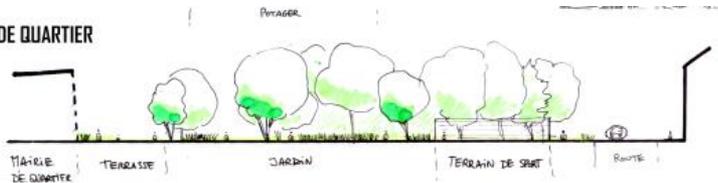
- Terrain de sport

A l'heure actuelle, il existe un terrain de basket sur l'avenue du Peuple Belge. Nous souhaitons mettre en place un terrain multisport dans le but de toucher plus de personnes que les basketteurs.



Source : www.trames-conseil.com

C. MAIRIE DE QUARTIER



- Parcours sportif

Sur l'ensemble de l'avenue, nous la réaménageons et laissons beaucoup de place à la nature et aux végétaux. De ce fait, nous souhaitons développer un parcours sportif sur toute l'avenue. Ce parcours sportif sera accessible aux adultes et sera réalisé en matériaux écologiques.



Source : www.maurepas.fr / www.balade-yvelines.fr / www.pic-bois.com

Le dernier programme que nous proposons est un programme qui permettra de réduire l'impact environnemental des habitants en leur offrant la possibilité de consommer des produits locaux et de qualité, de réduire leur déchets, de les recycler et/ou de les transformer puis de manière générale, d'améliorer leur cadre de vie.

Le retour de la nature en ville permettra d'inscrire l'avenue du Peuple Belge dans la trame verte et bleue de la métropole lilloise. Fortement présente au nord de l'avenue, un lien direct pourra être fait avec la ceinture verte de Lille, par la mise en place de corridors biologiques, d'habitats spécifiques et de petits cours d'eaux naturels, faisant référence au passage de la Deûle à cet endroit.

Enfin, toutes les zones qui constituent la promenade du Peuple Belge ont comme point commun d'être à la base d'une vision et d'une gestion écologique. L'objectif étant de maximiser les espaces de vie laissés au libre développement des espèces qui s'y installent. La richesse de cette gestion met la nature au premier plan. Nous proposons la mise en place d'une série de coin indispensable au bon fonctionnement d'un jardin écologique. Ces différents coins fonctionnent ensemble afin de créer une gestion sans perte ni ajout de matière première tout au long de l'année.

Tous les espaces verts sont gérés par le principe de la gestion différenciée qui permet de répondre à la nécessité d'être plus respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes. Le principe est de ne faucher qu'une partie de l'espace vert en fonction de l'usage qu'il dispose. Une partie des espaces est plantée par des massifs de fleurs ou arbustes mais par soucis d'économie la gestion différenciée permet d'aménager les grands espaces tout en diminuant les coûts d'entretien. Cette méthode permet aussi de "jouer" sur les espaces créés. La tonte différenciée peut avoir plusieurs variantes pour l'évolution des chemins par exemple ou en fonction des événements ou manifestations qui y seront organisés. Une autre variante suivra par exemple la logique des usages des occupants du lieu, la fauche ne s'effectuera donc qu'en suivant les parcours empreintés par les résidents du jardin, jusqu'à ce que la nature reprenne ses droits, et les occupants un autre chemin de fauche. Toutes ces fauches s'effectueront une fois par semaine afin de tracer les accès. Le reste sera fauché deux fois par an.

PROGRAMMATION

L'importance de l'implication des résidents au jardin et à sa gestion permet une harmonisation du jardin et de ses occupants. Des ateliers permettront aux habitants du quartier de participer à ces fauches et à la compréhension générale du jardin. Le mode opératoire de ces fauches est de laisser le foin sur place afin de permettre aux graines de se ressemer sur place puis de le ramasser et de le composter. Ce procédé permet d'éviter de tuer tous les intervenants essentielles au bon approvisionnement organique de la terre.



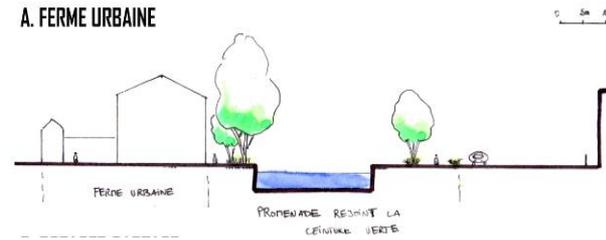
❖ *Le développement d'une ferme urbaine participative au sein de l'avenue*

Le développement d'une ferme urbaine participative au cœur de l'avenue du Peuple Belge permettra aux habitants de s'appropriier l'espace et de cultiver ensemble des légumes et des fruits. Les terrains pourront être réglementés par une convention entre la collectivité et les habitants qui, si le souhaite, pourront former une association de quartier. Les légumes, essentiellement du maraîchage, seront cultivés dans des carrés potagers. Quant aux fruits, des vergers sur l'avenue seront mis en place, nous pourrons y retrouver des pommiers, des poiriers, cerisiers, pruniers, noyers...

Le développement de l'agriculture urbaine permettra aux habitants de consommer des produits locaux et de tisser du lien social entre eux. De manière indirecte, l'agriculture urbaine permettra également de répondre aux enjeux environnementaux et sanitaires de demain, tels que l'enrichissement en biodiversité de la ville, la sécurité alimentaire pour tous, la réduction des pollutions,...

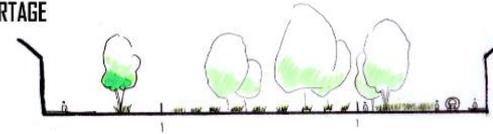
Ce lieu sera également le lieu de centralisation des différentes activités liées à l'agriculture et au jardin. Il sera géré par un référent nature à temps plein dont nous verrons son rôle.

A. FERME URBAINE



*Source : www.magadam-gardens.fr
villepermaculturelle.wordpress.com*

B. POTAGER PARTAGE



❖ *L'intégration d'animaux*

Au développement de l'agriculture urbaine s'ajoute l'intégration d'animaux au sein de l'avenue. En effet, nous trouvons important d'intégrer des animaux tel que des moutons, des lamas ou des chevaux de traits puisqu'il est important dans une gestion écologique d'accorder une grande importance aux interventions animales. En plus de l'apport nutritif de la terre, ils apportent une autre réponse à l'entretien de grand espace végétal mais aussi une réponse au besoin de nature des habitants des milieux urbains complètement densifiés.

Nous souhaitons également créer un poulailler urbain pour permettre aux habitants de récupérer directement les œufs et apporter de la convivialité, notamment pour les enfants qui adorent regarder les animaux.

Enfin, nous souhaitons mettre en place des ruches de ville. En plus de produire du miel, (une ruche produit deux récoltes par an), les ruches ont la qualité de servir l'environnement, les abeilles pollinisent les arbres et les cultures. De plus, des ateliers pédagogiques et participatifs permettront aux habitants du quartier d'en apprendre plus sur l'apiculture et son métier. Elles peuvent être placées sur des zones non accessibles ou sur des toits.



Source : www.novaplanet.com

❖ Le Do It Yourself

Au sein de ce coin nature, nous avons trouvé pertinent de développer un endroit pour le « Do It Yourself ». Cette tendance du « faites-le vous-même » est très en vogue aujourd'hui. Ce lieu sera un lieu d'échanges, de construction et de fabrication à faire soi-même mais aussi avec les autres. Chaque habitant amènera son savoir et son savoir-faire. Le « Do It Yourself » permettra de lutter contre le gaspillage et de donner aux objets et matériaux, une seconde vie.

❖ Le compostage

Dans l'espace nature, nous avons souhaité mettre en place un espace de compostages collectifs à destination des habitants. Les habitants apporteront leurs déchets qui peuvent être compostés, tels que les déchets de cuisine, de maison, les déchets verts... Le recyclage des matières organiques permettra d'obtenir un véritable apport vital au jardin. Le broyeur et le composteur sont les deux outils indispensables à la bonne gestion écologique d'un grand site. Le résultat du broyeur donnant le paillage des massifs et celui du composteur de l'humus permettant le réapprovisionnement de la terre, ce compost sera utilisé pour les différents espaces de nature qui en ont besoin. Par ailleurs, le compost est également un résultat de lien social car il permettra aux habitants de mieux se connaître et de travailler ensemble.



Source : www.emeraude-creations.fr

❖ Entretien et gestion de l'espace nature

Pour terminer, l'espace de nature sera géré par un référent nature qui aura un petit chalet à sa disposition. Son rôle sera de conseiller et aider les habitants pour le verger et le potager participatif, d'organiser la récolte de légumes et de fruits avec les habitants, de prendre soin des animaux et de les nourrir puis enfin d'être le garant de la propreté de l'espace nature.

En ce qui concerne l'entretien des espaces verts de l'ensemble de l'avenue, nous mettons en place la gestion différenciée des espaces verts. Pour réaliser cette gestion différenciée, les chantiers de réinsertion vont travailler quelques heures par semaine sur l'ensemble des espaces verts de l'avenue. Ils auront en charge la gestion de tous les espaces verts et végétaux du projet.

Cette gestion du jardin nous permet de répondre à nos ambitions qui sont :

- L'apport de bien-être pour les habitants du quartier ou les visiteurs qui auront accès à une nourriture plus saine et plus fraîche, grâce à leur traçabilité.
- Le renforcement ou le développement de lien social au travers des ateliers, des visites pédagogiques.
- L'implication des habitants du quartier dans le processus écologique, dans un premier temps au travers de la collecte des déchets verts domestiques
- Un rattachement au lieu, et donc une dimension sentimentale : se sentir parti intégrante de sa ville
- Une réduction de l'impact environnemental de l'activité humaine et ceci grâce au recyclage des déchets verts, des espaces verts du site et des déchets domestiques dans le potager ainsi qu'à la contribution à la biodiversité avec notamment les ruches, la création de gîtes pour la faune...

Pour conclure, la mise en place de ce projet permet de répondre aux problèmes de circulation et de stationnement de l'avenue, d'impliquer les habitants, de renforcer les liens sociaux, d'amener un nouveau cœur de nature au sein de la métropole lilloise, de promouvoir la culture, de renforcer l'économie et de manière générale de valoriser l'image de l'avenue du Peuple Belge.

Ces trois propositions de programmation sont aussi bien complémentaires qu'individuelles. Nous allons donc vous proposer un échéancier de réalisation, le coût d'un tel projet et les acteurs qui peuvent y contribuer.

ECHEANCIER DE REALISATION

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Circulation (terrassement et aménagement de voirie)							
PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE							
Aménagement esplanade							
Réhabilitation du Palais de Justice et mise aux normes du bâtiment							
Arrivée des salariés et des associations dans les locaux							
Kiosque à musique							
LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE							
Aménagement allée des cerisiers							
Installation sous le Pont Neuf							
Installation du café citoyen							
Aire de jeux et parcours sportifs							
RETOUR DE LA NATURE EN VILLE							
Développement de la ferme urbaine							
Installations pour les animaux et insectes							
Arrivée des animaux							
Compostage							
Arrivée du gardien							

ESTIMATION BUDGETAIRE DU PROJET

Budget pour le projet de l'avenue du Peuple Belge	
Projet	Coût
Remise en état de la circulation	1 100 000,00 €
Remise en état de la voirie et nouvelle configuration de celle-ci : Mise en place de nouvelles voies pour les modes de transport doux : chemin piétons et cyclistes : mise en place d'un nouveau revêtement, élargissement de la place du piétons,...	850 000,00 €
Mise en place de nouvelles places de stationnement	150 000,00 €
Installation d'une zone 30	100 000,00 €
Programme n°1 : Patrimoine et développement économique	932 121,00 €
Développement d'un espace de co-working et d'une maison des associations dans le palais de justice : aménagement de nouveaux bureaux en open space, mise aux normes l'accessibilité, relooking du palais de justice	750 000,00 €
Mise en place d'un kiosque	112 121,00 €
Développement de terrasse, d'endroit de pique-nique sur les parties enherbées de l'avenue	70 000,00 €
Programme n°2 : Développement de la culture	530 000,00 €
Développement de la maison de la culture	250 000,00 €
Installation d'une galerie d'art sous le pont avec du vitrage	150 000,00 €
Mise en place d'une aire de jeux	30 000,00 €
Mise en place de l'esplanade de la culture et du café associatif : terrasse,...	100 000,00 €
Programme n°3 : Retour de la nature en ville	663 000,00 €
Mise en place du compostage	1 000,00 €
Diverses plantations pour former des corridors biologiques en continuité de la trame verte	300 000,00 €
Mise en place d'un chalet pour réaliser des ateliers de recyclage	20 000,00 €
Développement de l'agriculture urbaine : diverses plantations de légumes, de fruits, intégration des animaux, mise en place de clôtures naturelles	230 000,00 €
Mise en place d'un contrat avec les chantiers de réinsertion pour l'entretien de l'espace nature (2 personnes à 15h par semaine sur une durée de 10 mois)	112 000,00 €
Total global du projet	3 225 121,00 €

Le coût total du projet est estimé à **3.225.121€00**

La remise en état de la circulation est estimée à **1.100.000€00**

Le programme n°1 : Patrimoine et développement économique est estimé à **932.121€00**

Le programme n°2 : Développement de la culture est estimé à **530.000€00**

Le programme n°3 : Retour de la nature en ville est estimé à **663.000€00**

En conclusion de notre proposition d'aménagement, nous avons imaginé l'articulation des différents acteurs possibles sur l'avenue du Peuple Belge. Cette liste n'est pas exhaustive et reste à être complétée.



PROJET : UNE COULÉE VERTE HABITÉE

Les **habitants** constituent évidemment le cœur de notre projet. En effet, leur appropriation des lieux et leur implication feront fonctionner le projet. Pour cela, d'autres acteurs de la vie publique ont également leur importance dans l'accompagnement sur chacun des trois programmes

PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE

RETOUR DE LA NATURE EN VILLE

Les collectivités territoriales

Gestion et entretien de l'ancien Palais de Justice reconverti en espace dédié aux associations et au coworking, gestion du personnels mis en place lors des TAP

Gestion du local « café citoyen »

Gestion du compostage, mise en place de la ferme urbaine

Les associations locales

Animations au sein du palais de justice

Actions ponctuelles au sein du « café citoyen »

Développement d'AMAP et encadrement d'atelier « DIY »

La médiation culturelle

Travail en lien avec les associations locales, mise en place de projets culturels et valorisation du patrimoine bâti

Valorisation de la culture par le biais d'événements de Lille 3000 pour investir les vitrines installées sous le Pont Neuf

Programmation d'événements autour du thème de la « Nature en ville »

Chantier d'insertions

Entretiens de l'avenue du peuple belge et développement de nouvelles compétences pour les salariés

Le conservatoire de musique

Programmation et animation autour du kiosque musical

Possibilité de concerts au sein du café citoyen

Proposition d'atelier liés à la diététique et au bio

Professionnels de la Santé

Promotion du sport sur ordonnance via les équipements sportifs

Scolaire

Garderie au sein de l'espace de coworking, prise en main des jeunes lors des temps d'activités périscolaires

Visites des vitrines mise en place sous le Pont et éveil à la culture

Atelier sur le gaspillage alimentaire, mise en lien avec les cantines scolaire et les circuits courts

Chercheurs

Installation possible dans l'espace de coworking pour travailler

Mise en place de conférences thématiques dans le café citoyen

Laboratoire en plein air, possibilité d'expérimentations.

Agriculteurs

Partage d'expériences et de savoir-faire avec les habitants
Apiculteur pour les abeilles
Gestion des animaux